

PLAN D'ÉTUDES

Alto



Description générale

Les instruments à cordes frottées (violon, alto, violoncelle et contrebasse) forment le cœur de nombreux ensembles de musique de styles différents allant du classique au traditionnel en passant par le jazz ou la musique actuelle. On peut jouer seul, à deux ou dans différentes formations, un répertoire très riche et très varié.

L'alto est l'instrument à cordes frottées que l'on fait sonner à l'aide d'un archet. Ses cordes sont accordées en quintes, une octave plus haut que le violoncelle et donc une quinte plus bas que le violon. Plus grand que le violon, il se joue de la même manière. Son répertoire est noté en clé d'alto (clé d'ut) ou en clé de sol.

Il assure les parties médianes dans le répertoire d'orchestre ou de musique de chambre. Sa tessiture et sa sonorité chaleureuse font de l'alto un incontournable de la musique orchestrale et de chambre. Surtout à partir des XIX-XXe siècles, le répertoire original pour alto s'élargit constamment.



Conditions d'admission

L'apprentissage des instruments à cordes frottées peut commencer dès l'entrée dans la scolarité. Il nécessite certaines caractéristiques comme une stature dynamique, une bonne motricité fine, une audition bien développée et surtout une envie de s'investir et de découvrir toutes les facettes de l'instrument.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle. Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateur.

Cursus de formation

CERTIFICAT PRÉPROFESSIONNEL



CERTIFICAT AMATEUR



DEGRÉ CERTIFICAT
(4 ans)

DEGRÉ CERTIFICAT préprofessionnel
(4 ans)

DEGRÉ SECONDAIRE
(3 ans)

DEGRÉ CERTIFICAT
Jeunes Talents

Musique (4 ans)

DEGRÉ MOYEN
(3 ans)

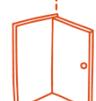
DEGRÉ SECONDAIRE
Jeunes Talents

Musique (3 ans)

FILIÈRE AMATEURE

FILIÈRE INTENSIVE

DEGRÉ INFÉRIEUR
(3 ans)

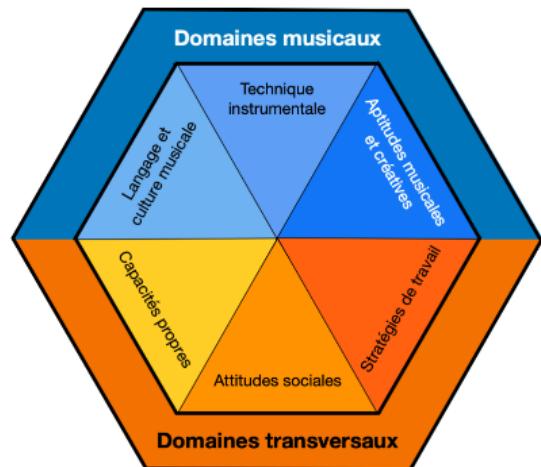


MUSIQUE



Contenu de la formation

L'apprentissage couvre plusieurs domaines de compétences : les savoirs instrumentaux et musicaux ainsi que des aspects transversaux liés à l'élève.



Domaines musicaux

Le langage et la culture musicale sont des éléments à maîtriser pour jouer d'un instrument. Ils recouvrent ce qu'on pourrait appeler les codes du langage musical et ses ancrages culturels. Ces derniers sont particulièrement importants à connaître, parce qu'ils soutiennent les choix interprétatifs.

La technique instrumentale recouvre les apprentissages et compétences à développer pour jouer d'un instrument. Elle inclut un grand nombre de gestes psychomoteurs, dont le développement s'effectue de manière progressive et cumulative (les premiers apprentissages constituent la base sur laquelle d'autres s'appuient).

Les aptitudes musicales et créatives touchent à des aspects généraux du jeu musical et concernent le rapport que l'élève entretient avec le jeu musical et par lequel il peut exprimer sa créativité, sa musicalité et plus généralement sa personnalité musicale. Les compétences de ce domaine sont travaillées dès le début de l'apprentissage instrumental, parce qu'elles sont au cœur de l'activité de l'interprète.

Domaines transversaux

Les attitudes sociales sont indissociables de l'apprentissage musical puisque l'activité musicale s'inscrit souvent dans un champ social. Écouter les autres, travailler ensemble, trouver sa place dans un ensemble, résoudre des problèmes à plusieurs, aider un camarade sont autant de capacités à développer lorsqu'on pratique un instrument en groupe.

Les stratégies de travail sont des leviers déterminants dans l'apprentissage instrumental en vue d'acquérir une certaine autonomie. Beaucoup de temps est consacré durant les cours au développement de ces stratégies qui touchent la planification et l'organisation du travail, mais aussi des aspects plus spécifiques comme l'autorégulation et l'autoévaluation.

Les capacités propres sont développées durant les cours en parallèle aux compétences musicales. Elles sont nécessaires pour permettre à l'élève de progresser sereinement dans ses apprentissages.

Objectifs en termes d'attentes observables

Pour donner des repères plus précis sur la progression des apprentissages des différents objectifs visés, un système en trois paliers a été adopté en lien avec la difficulté des œuvres interprétées :

| La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et d'une découverte. L'élève est amené à vivre épisodiquement des situations dans lesquelles la compétence apparaît, sans qu'elle ne fasse l'objet d'un apprentissage spécifique. | La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et le/la professeur-e propose des situations dans lesquelles l'élève peut l'acquérir progressivement, même si elle n'est pas encore totalement maîtrisée. | La compétence visée est maîtrisée et peut être exploitée par l'élève dans différentes situations en fonction de son niveau. Elle est considérée comme acquise, et peut faire l'objet d'une évaluation certificative, par exemple lors d'un examen. | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| TECHNIQUE INSTRUMENTALE | | | | |
| | INFERIEUR | MOYEN | SECONDAIRE | CERTIFICAT |
| Main droite | Tenue de l'archet (main, bras et épaule) Régions de l'archet, (talon, milieu, pointe) Guidage de l'archet (perpendiculaire) | ● | | |
| | Souplesse du poignet et des doigts | ○ | ● | |
| | Répartition de l'archet | ○ | ● | |
| | Enrichissement de la sonorité Prise de conscience de la vitesse, du point de contact sur la corde (touche, chevalet), du poids | ○ | ○ | ● |
| | Développement de différents types d'articulations en les coordonnant avec tous les aspects corporels (bras, poignet, doigts) | | | |
| | Détaché, légato | ○ | ● | |
| | Spiccato, staccato, martellato | ○ | ○ | ● |
| | Autres articulations plus complexes | ○ | ○ | ● |
| | | | | |
| Main gauche | Position de la main et du bras naturelle et libre | ● | | |
| | Indépendance et dextérité des doigts | ○ | ○ | ● |

| | | | | | |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|
| | Empreintes | | | | |
| | Toutes les empreintes et gammes correspondantes | | | | |
| | Positions et changements de positions | | | | |
| | 1ère et 3e positions + harmoniques | | | | |
| | 1ère à 5e positions + ½ position | | | | |
| | plus de 5 positions | | | | |
| | Vibrato | | | | |
| | Enrichissement du vibrato : variété, amplitude, vitesse. | | | | |
| | Double cordes | | | | |
| | Jouer des gammes et des arpèges selon la maîtrise des positions | | | | |
| | Avoir conscience d'une posture générale saine, correcte et détendue (pieds, jambes, bassin, dos, épaules, bras, poignets, mains, doigts), bonne relation corps - instrument | | | | |
| | Travailler sur la qualité du son | | | | |
| | Prendre en compte la respiration dans le jeu musical | | | | |
| | Être capable d'indépendance entre la main droite et gauche | | | | |
| | Intégrer des nuances dans le jeu musical (cf. aptitudes musicales) | | | | |
| | Perfectionner et contrôler de manière autonome la justesse et l'intonation | | | | |
| | Jouer des ornements simples et plus complexes | | | | |
| | Accorder de manière autonome l'instrument | | | | |

| LANGAGE ET CULTURE MUSICALE | INFERIEUR | MOYEN | SECONDAIRE | CERTIFICAT |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------|------------|
| Connaître le langage musical : nom des notes, principaux signes utilisés, nuances, dynamiques ... | ○ | ● | ● | |
| Lire et jouer dans différentes clés (pour les altos, les violoncelles et les contrebasses) | ○ | ● | ● | |
| Repérer et comprendre dans un morceau la notion de phrase musicale ainsi que la structure de la pièce. Développer des capacités d'analyse | ○ | ● | ● | |
| Être capable d'interpréter les pièces dans le style et l'époque requis. Être capable de distinguer les principales formes musicales : danses, rondo, concerto, symphonie etc.. | ○ | ● | ● | |
| Découvrir divers styles de musique et différentes interprétations par le biais d'enregistrements, de concert, et de situations | ○ | ● | ● | |
| Rythme | Sentir la pulsation. Créer des liens entre le corps et l'instrument. Introduire la notion des temps (régularité, allure, durée) | ○ | ● | ● |
| | Jouer et s'adapter à différents tempi (lent-moyen-rapide) | ● | ● | |
| | Exécuter des motifs rythmiques de plus en plus complexes | ○ | ● | ● |
| | Sentir les temps forts et faibles dans différents types de mesures simples à temps binaires (2/4, 3/4, 4/4) | ● | ● | |
| | Comprendre les mesures à temps ternaires (6/8), et <i>alla breve</i> | ○ | ● | ● |
| | Suivre les indications de tempo (adagio, andante, allegro ...) et les rapports entre caractère, vitesse et allure | ○ | ● | ● |
| Contrôler l'intonation générale en lien avec l'écoute intérieure | ○ | | ● | ● |
| APTITUDES MUSICALES ET CRÉATIVES | INFERIEUR | MOYEN | SECONDAIRE | CERTIFICAT |
| Faire preuve de musicalité dans l'exécution des pièces | ● | | | |
| Faire preuve d'intérêt et de curiosité | ● | | | |
| Improviser en mobilisant des ressources et des techniques créatives | ● | | | |

| | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Faire preuve de créativité dans l'exécution des pièces | ● | ● | | |
| Prendre en compte les caractéristiques du morceau pour l'interpréter | ● | ● | | |
| Ressentir et traduire musicalement la notion de tonalité majeure, mineure ou de mode | ● | ● | | |
| Mobiliser une écoute intérieure avant, pendant et après l'émission du son | ○ | ● | ● | |
| Oser prendre des risques et s'engager musicalement | ○ | ● | | ● |
| Faire des choix interprétatifs de manière autonome et les défendre | ○ | ● | | ● |
| Déterminer soi-même les nuances | ○ | ● | ● | |
| Déterminer soi-même les coups d'archet | | ○ | ● | ● |
| STRATÉGIES DE TRAVAIL | INFÉRIEUR | MOYEN | SECONDAIRE | CERTIFICAT |
| Planifier et organiser de manière autonome son travail personnel en utilisant différents moyens (carnet de devoir, semainier, tableau, planning ...) (autonomie) | ○ | ● | | ● |
| Prendre conscience de son jeu (capacités d'auto-analyse) en faisant son autocritique pour identifier les points positifs et les points à améliorer (autoévaluation) | ○ | ● | ● | |
| Faire des hypothèses sur l'origine de ses difficultés et proposer des stratégies pour les réduire et les dépasser (autorégulation) | ○ | ● | ● | |
| Savoir choisir une pièce qui correspond à son niveau | ○ | ● | ● | |
| Mémoriser des morceaux | ● | | | |
| ATTITUDES COLLABORATIVES | INFÉRIEUR | MOYEN | SECONDAIRE | CERTIFICAT |
| Collaborer et être capable de jouer avec autrui (accompagnement, musique de chambre et orchestre). | ○ | ● | ● | |
| Comprendre son rôle (soliste/accompagnement) | ○ | ● | ● | |

○ Indication/attentes

On peut louer, acheter ou conclure une location-achat d'un alto ainsi que des archets de tailles différentes allant du 1/16 jusqu'à l'instrument entier chez un-e luthier-e. Le prix de location varie selon la valeur de l'instrument. Votre professeur-e vous conseille volontiers.

Les attentes concernent *les capacités propres* et ne sont pas spécifiques à l'apprentissage instrumental. Ces dernières permettent néanmoins à l'élève de progresser de manière aisée dans la maîtrise de son instrument. Il s'agit notamment de :

- Maintenir son engagement dans les apprentissages (dans la leçon et le travail à domicile), développer sa persévérance et sa volonté de se dépasser
- Avoir une attitude sereine et posée pour le travail
- Développer une réflexion sur son engagement et son travail d'interprète
- Accepter les remarques et les critiques et en tirer profit
- Mobiliser son attention et sa concentration dans les apprentissages et le jeu musical
- Identifier les éléments pouvant causer du stress et mettre en place des stratégies pour les gérer
- Ménager et prendre soin de son corps
- Prendre soin de son instrument

■ Modalités de formation

Voici une partie des éléments mis en place pour l'élève afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaires :
 - 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré Secondaire
 - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Cursus de culture musicale (facultatif)
- Accompagnement (piano ou autres) pour certaines occasions
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Ensembles : participation possible (Staccato, Petite Bande, Orchestres des élèves à Bulle, Morat et Fribourg, Jazz-13)
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés
- En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



Evaluations

DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire (au plus tard le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces contrastées. Une pièce peut être de la musique de chambre
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (au plus tard le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 4 pièces contrastées dont une étude ou pièce solo. Une pièce peut être de la musique de chambre
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos
-

DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (au plus tard le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 4 pièces contrastées dont une pièce du 20^{ème} siècle et une pièce seule. Une pièce peut être de la musique de chambre
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (au plus tard le 8^{ème} semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : 4 pièces contrastées dont : une pièce du 20^{ème} siècle et une pièce seule. Une pièce peut être de la musique de chambre
- Résultat : 1^o réussi, 2^o non réussi
Les examens ont lieu à huis-clos

Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, musique de chambre et 2^{ème} instrument).